

LES MATHÉMATIQUES

À L'ÉLÉMENTAIRE

Bibliographie
annotée

LES MATHÉMATIQUES À L'ÉLÉMENTAIRE

BIBLIOGRAPHIE ANNOTÉE

Décembre 1995

DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION
(ALBERTA EDUCATION)

Alberta. Alberta Education. Language Services.
Mathématiques à l'élémentaire : bibliographie annotée

ISBN 0-7732-1811-4

1. Mathématiques -- Étude et enseignement (Primaire) -- Alberta --
Bibliographie. I. Titre.

QA14.C22.A3.A333 1995

510.7

© 1995, la Couronne du chef de la province de l'Alberta, représentée par le ministre de l'Éducation. Alberta Education, Language Services Branch, 11160, avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5K 0L2. Tous droits réservés. En vente par l'entremise du Learning Resources Distributing Centre.

Par la présente, le détenteur des droits d'auteur autorise toutes personnes à reproduire cette bibliographie annotée, ou certains extraits, à des fins éducatives et sur une base non-lucrative.

REMERCIEMENTS

Merci à ceux et celles qui ont participé à ce projet.

M. René Mathieu	Direction du projet
M^{me} Edmée Tilroe	Conception pédagogique
M^{me} Anne Genest	Révision linguistique
M. Michel Fortier	Conception graphique
M^{me} Louise Chady	Coordination de la production
M^{me} Cécile Comeau	Éditique
M^{me} Sonia Moreau	Éditique

Dans cette publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes. Ils sont utilisés uniquement dans le but d'alléger le texte et ne visent aucune discrimination.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	iii
Contenu	vii
Autorisation de ressources	ix
Séries	
Première année	1-1
Deuxième année	2-1
Troisième année	3-1
Quatrième année	4-1
Cinquième année	5-1
Sixième année	6-1
Autres ressources	A-1
Matériel de manipulation	B-1
Fournisseurs	C-1
Index des séries et des autres ressources	D-1

CONTENU

Aperçu

Cette liste détaillée de ressources ou bibliographie annotée a été conçue pour vous aider à sélectionner des ressources en mathématiques à l'élémentaire pour votre salle de classe.

Organisation

Les ressources autorisées sont présentées selon deux rubriques principales: Séries et Autres ressources. Les *Séries* sont présentées en ordre alphabétique pour chacun des niveaux. Les *Autres ressources* peuvent souvent être utilisées à tous les niveaux et sont donc présentées en ordre alphabétique.

Matériel de manipulation pour les mathématiques à l'élémentaire

La liste des *Autres ressources* comprend une liste (en ordre alphabétique) du matériel de manipulation vendu au Learning Resources Distributing Centre (LRDC); celui-ci appuie l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques. Ce matériel n'est pas autorisé par Alberta Education.

Autres renseignements

Sont inclus dans ce document, à titre indicatif, une liste de fournisseurs, des renseignements sur les Regional Resource and Urban Media Centres et un *Index des séries et des autres ressources*.

Mise à jour

Cette bibliographie sera mise à jour de temps à autre. Des renseignements portant sur l'autorisation d'autres ressources sont inclus dans *Connection*, publié trois fois par année et distribué à tous les districts scolaires et écoles de la province par la Student Programs and Evaluation Division.

Renseignements sur les prix

Les prix, à partir de décembre 1995, sont indiqués pour chaque ressource. Veuillez vous adresser au Learning Resources Distributing Centre (LRDC) ou au fournisseur concernant les prix courants, y inclus la TPS et les frais de manutention. Une mise à jour des prix du LRDC est incluse dans le dernier LRDC Buyers Guide. Ces prix peuvent changer sans préavis.

Séries

Les séries mathématiques comprennent du matériel pour l'enseignement et pour l'apprentissage. Dans cette bibliographie annotée, les séries sont présentées en ordre alphabétique pour chaque année.

Autres ressources

Ces ressources sont présentées de façon individuelle soit comme références pour l'enseignant ou soit comme matériel d'apprentissage pour l'élève. Les ressources n'ayant qu'une composante s'adressent souvent à plusieurs niveaux. Ces ressources sont présentées en ordre alphabétique et indiquent le/les niveau(x) auquel/auxquels elles se réfèrent.

Icônes

Les icônes utilisées dans cette bibliographie annotée sont :



Ressources pour l'enseignant



Vidéocassettes



Ressources pour l'élève
(manuels, lexiques)



Logiciels



Cahiers de l'élève,
livres d'activités, etc.



Matériel de
manipulation



CD ROM



Cassettes audio



Cartes d'activités, transparents
pour rétroprojecteur



Jeux

MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT

Ce matériel désigne les ressources imprimées et non imprimées utilisées afin de faciliter l'enseignement et l'apprentissage. Il se divise en deux grandes catégories, soit : **matériel didactique** et **matériel pédagogique**. Ces catégories comprennent le matériel audiovisuel, l'équipement sportif, les ressources imprimées et non imprimées, les ordinateurs, les laboratoires de science, les tests et les ressources pour l'enseignement.

– Matériel didactique

Ce matériel comprend les ressources imprimées et non imprimées utilisées par les **élèves** lors de la mise en application des programmes d'études du Ministère tels que les livres, les films, les vidéocassettes, les diapositives, les didacticiels, les vidéodisques, ou le matériel de manipulation.

- **Matériel didactique de base**

Le matériel didactique de base pour l'élève désigne les ressources autorisées par Alberta Education qui permettent d'atteindre la majorité des objectifs d'apprentissage reliés à un cours ou à des composantes importantes d'un ou de plusieurs cours, ou qui permettent d'atteindre les objectifs d'apprentissage généraux reliés à au moins deux années d'enseignement d'une matière faisant partie des programmes d'études du Ministère. Ces ressources comprennent le matériel imprimé et audiovisuel de même que les didacticiels et le matériel de manipulation.

- **Matériel didactique d'appui**

Le matériel didactique d'appui pour l'élève désigne les ressources autorisées par Alberta Education qui permettent d'atteindre certains objectifs d'apprentissage reliés à un cours ou à des composantes importantes d'un ou de plusieurs cours, ou qui contribuent à l'atteinte des objectifs d'apprentissage généraux reliés à au moins deux années d'enseignement d'une matière faisant partie des programmes d'études du Ministère. Ces ressources comprennent le matériel imprimé et audiovisuel de même que les didacticiels et le matériel de manipulation.

- **Autre matériel didactique**

Ce sont les ressources identifiées par Alberta Education comme étant utiles aux enseignants pour la mise en application d'un (des) cours ou du (des) programme(s) d'études, mais qui n'ont pas subi une évaluation formelle par le Ministère. Alberta Education n'assume aucune responsabilité quant à l'utilisation de ces ressources par les élèves. Une note à cet effet est indiquée dans les documents d'appui à l'intention des enseignants lorsque ces ressources sont mentionnées.

- **Matériel pédagogique**

Ce matériel comprend les ressources imprimées et non imprimées renfermant des suggestions pour l'enseignement, utilisées par des groupes tels que les **enseignants**, les **administrateurs**, et à l'occasion, les parents et les groupes dans la communauté, lors de la mise en application des programmes d'études du Ministère et de projets éducatifs. Ces ressources renferment les guides d'enseignement, guides du maître pour le matériel commercial, monographies, guides de l'accompagnateur, trousse d'implantation, matériel d'ACCESS, bulletin, brochures d'information pour les parents, matériel d'examen, matériel de perfectionnement, information pour les administrateurs.

• **Matériel pédagogique autorisé**

Ce sont les ressources produites à l'extérieur du Ministère, soit par les maisons d'édition ou autres, qui ont été examinées par Alberta Education et qui ont répondu aux critères d'évaluation et ont été jugées comme étant les meilleures ressources disponibles pour faciliter la mise en application des programmes d'études et des cours, et qui permettent d'atteindre les objectifs de l'enseignement. Ces ressources ont été autorisées par le Ministre. Les ressources produites par Alberta Education comme documents d'appui telles que les guides d'enseignement, les monographies et les programmes diagnostiques, sont par définition autorisées.

• **Autre matériel pédagogique**

Ce sont les ressources identifiées par Alberta Education comme étant utiles aux enseignants pour la mise en application d'un (des) cours ou du (des) programme(s) d'études, mais qui n'ont pas subi une évaluation formelle par le Ministère. Alberta Education n'assume aucune responsabilité quant à l'utilisation de ces ressources par l'enseignant. Une note à cet effet est indiquée dans les documents d'appui à l'intention des enseignants lorsque ces ressources sont mentionnées.

Alberta Education choisit, acquiert, développe, produit, traduit et autorise le meilleur matériel d'enseignement possible pour effectuer l'implantation de programmes d'études approuvés. Les ressources autorisées satisfont à tous les critères d'acceptabilité de Alberta Education, y inclus :

- les critères de conformité au programme d'études et l'élaboration de matériel pédagogique
- les critères de tolérance et de compréhension
- l'analyse du développement
- les propriétés physiques
- les prix
- le contenu canadien.

Toutefois, la **loi scolaire**, les statuts de l'Alberta de 1988, Chapitre S-3.1, tels qu'amendés, indique qu'un conseil scolaire peut développer ou acquérir du matériel didactique pouvant être utilisé avec les programmes ou dans les écoles. **La sélection de ressources didactiques n'est pas restreinte aux ressources autorisées par Alberta Education.** [Se référer à la section 44(2) (a.1).]